



République du SENEGAL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC)

Avis d'Appel d'offres National

N° 35/2022/MEA/OLAC

**« ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE FAUCARDAGE »**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien Le Soleil du 09 décembre 2021.
2. L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI (Titre 5) et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres n°35/2022/MEA/OLAC, portant sur : « **ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE FAUCARDAGE** L'OLAC sollicite, des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'une Pelle Amphibie en un (01) lot unique.
3. L'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits engins.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur le Dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse mentionnée ci-après : de **Monsieur Abdoulaye NIANG, Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de l'Office des Lacs et Cours d'Eau, sis au quartier Boudiouck, Km 9 Route de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Téléphone : 33 938 20 11, E-mail : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn), de 08 h 00 à 17 heures du Lundi au Vendredi.**
6. Les exigences en matière de qualification :  
Le candidat doit joindre dans son offre les documents ci-après :
  - les Etats financiers certifiés des trois (03) exercices 2019, 2020 et 2021 ;
  - les prospectus en français édités par les fabricants et relatifs aux matériels proposés ;
  - les notices descriptives et techniques certifiées ;
  - la preuve qu'il existe au Sénégal un service après-vente de qualité pour l'entretien et la réparation de l'équipement qu'il propose ;
  - la preuve qu'il a réalisé au moins 01 marché de nature et complexité similaire durant les trois (03) années (2019, 2020 et 2021).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : OLAC, Quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, Téléphone : 33 938 20 11, Fax : 33 961 77 95, E-mail : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn), contre un paiement<sup>7</sup> non remboursable de **cinquante Mille (50 000)**

**« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »**

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 – Email : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn) – [www.olac.sn](http://www.olac.sn) - NINEA : 04 351 805/OKO

**Francs CFA.** Un exemplaire du dossier est disponible auprès du Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au jeudi : de 7h 30 mn à 17h et les vendredis de 07h 30mn à 13h 30mn, pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : à la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, Km 9, route de l'Université Gaston Berger-Saint-Louis, au plus tard **le 24 novembre 2022 à 11heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le **24 novembre 2022 à 11 heures précises**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinq millions (5 000 000) FCFA. La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

La durée de validité de la garantie de soumission est de vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de soumission.

Fait à Saint-Louis, le **21 OCT 2022**

**Le Directeur Général de l'OLAC**

**M. Alioune Badara DIOP**

Pour le DG absent  
le DIH



**Sidy FALI**